



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE **OPTION GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU**

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de former des technicien.nes spécialisé.es dans la gestion de l'eau en milieu urbain, en milieu rural et en milieu naturel. L'étudiant.e devra être capable de réaliser des choix techniques et des analyses comparatives de systèmes hydrauliques en tenant compte des objectifs et des contraintes du projet.

Lieux de la formation

EPL de l'Eure
Lycée et CFA
www.educagri27.fr

Le Robillard - Lycée
www.le-robillard.fr



APPRENTISSAGE & SCOLAIRE

DURÉE 2 ans

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Français
- Documentation
- Langue vivante
- Éducation socioculturelle
- EPS
- Maths
- Informatique



Enseignement technique

- Traitement des données
- Technologies de l'information et du multimédia
- Eau-Territoires-Sociétés et aménagements hydrauliques
- Ressources en eau et aménagements hydrauliques
- Systèmes hydrotechniques
- Projets d'équipements hydrotechniques
- Equipements d'un système hydraulique pluritechnique
- Géomatique et topométrie
- Conception et dessin assistés par ordinateur
- Conduite d'opérations techniques
- Module d'Initiative Locale : gestion de l'environnement ou solidarité internationale
- Activités pluridisciplinaires
- Accompagnement du projet personnel et professionnel

POURSUITES D'ÉTUDES

Poursuite en école d'ingénieur paysager, école d'architecture...

Licence professionnelle Aménagement paysager

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Technicien.ne de service des eaux et d'assainissement

Technicien.ne conseil en aménagement hydraulique

Technicien.ne en bureau d'études
Assistant.e d'intervention

Technico-commercial

Technicien.ne d'exploitation en station d'épuration

Conseiller.ère en gestion de l'eau

Chargé.e de mission hydrologie

Technicien.ne en réseau eau potable

Technicien.ne rivière ou hydraulique fluvial

CONDITIONS D'ADMISSION

Le BTSa gestion et maîtrise de l'eau est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat.

Formation initiale scolaire : Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Par apprentissage :

- Vérification des prérequis, analyse des motivations et du projet professionnel
- Être âgé de 16 à 29 ans, demandeurs d'emploi ou salariés
- Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Entrée en formation effective après la signature d'un contrat d'apprentissage



Admission étudiée
au cas par cas.

